



CHAMPVANS Infos

N° 304
Été 2023

Z.A.E. de la Gare : **Une véritable attractivité pour la commune**



- A **abskill**
- B **edison**
- C **SORÉVIC**
SARP Méditerranée
- D **TEJ**
L'habitat sans carbone pour tous
- E **PRET A PARTIR**
JLB SERVICES
ATELIER
- F **CARROSSERIE**
JLB SERVICES
- F2 **NEZ DE GOTH**
- G **ATELIER**
TRANSMAT TP
- H **STOCKAGE 1**
- I **STOCKAGE**
TRANSMAT
- J **STOCKAGE**
TEJ
- K **tridoo**
Solutions déchets

crédit photo Creativ/Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Budget 2023

Préparer l'avenir en
garantissant le présent

Page 5

Dossier

Le photovoltaïque :
Une idée lumineuse

Page 8 & 9

Environnement

Frelon asiatique : tout savoir
sur cette nouvelle menace

Page 12

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Alba BEGUELIN, née à Dole le 30 avril 2023
- Ellie MENIS, née à Dole le 25 mai 2023
- Sara ISUFI, née à Dole le 25 mai 2023
- Mia RIQUIER, née à Dole le 29 mai 2023

Nos félicitations

- Virginie MAFFRE et Jean-Claude DAVOUST
le 7 mai 2023
- Adeline ROSE et Vincent DUMETIER
le 20 mai 2023

Nos peines

- Gérard MAHIEU, 79 ans,
décédé à Dole le 1^{er} avril 2023
- Charles BESANÇON, 87 ans,
décédé à Dole le 28 avril 2023
- Colette GAUTHRON, née DESGRANGES, 90 ans,
décédée à Champvans le 7 mai 2023
- Gaston DELAIGUE, 87 ans,
décédé à Dole le 18 juin 2023

Agenda

Avril

- 16 Foire Artisanale et Puces du Jumelage
06H00 / 18H00 - Salle de fêtes et parking
- 17 Atelier Scrapbooking
14H00 / 17H00 - Salle des fêtes
- 22 Rando Zéro Déchet
RDV 09H00 au Stade
- 24 Jeux Timbrés
17H30 / 18H15 - Médiathèque

Mai

- 15 Atelier Scrapbooking
14H00 / 17H00 - Petite salle des fêtes
- 15 Conférence "Santé"
20H00 - Salle des fêtes
- 22 Jeux Timbrés
17H30 / 18H15 - Médiathèque

Juin

- 4 Randonnée pédestre
Départ en car 7H15 - Place Babet
- 10 Journée Portes Ouvertes
Z.A.E. de la Gare
- 17 Cueillette sauvage & atelier cuisine
14H00 / 17H00 - Médiathèque
- 19 Atelier Scrapbooking
14H00 / 17H00 - Salle des fêtes
- 22 Nuits Rebelles - Concert Poppy Fusée
20H30 - Salle des fêtes
- 29 La Bib' lit haut...
17H30 - Médiathèque
- 30 Sieste-Lectures
12H30 / 13H30 - Médiathèque

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD

Rédacteur en chef : Bruno DUPUIS

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



Je suis extrêmement heureux et fier d'avoir pu accompagner Jean-Luc BACLET lors de l'inauguration de la Zone d'Activités Economiques de la Gare ce 9 juin.

L'occupation industrielle du secteur date d'avant 1920, tout d'abord pour la fabrication de chaux. La scierie Vauchez spécialisée dans le travail du chêne, notamment du parquet s'implante en 1948. C'est en 1968 que Bouvet et Cie lui succède avec le sciage des résineux, la commercialisation de bois de charpente puis de mobilier extérieur. Les effectifs oscillent entre 25 et 30 personnes entre 1968 et 1988.

Le site cédé en 2006 poursuit son activité sous le nom de Bouvet Bois, 18 emplois sont encore présents. Les difficultés s'accumulant Bouvet Bois cesse son activité en juillet 2010.

Pendant une période de presque 2 ans, la zone attend un repreneur, laissant craindre de la voir transformée en friche industrielle.

**En 10 ans,
50 emplois ont été créés**

C'est alors que Jean-Luc BACLET s'intéresse à cette propriété de 12 hectares pour y développer son activité. Il la rachète en 2012 et décide de jouer, non sans risque, le rôle d'aménageur en accueillant de nombreuses entreprises et donc de nouveaux emplois, plus de 50 aujourd'hui.

Les bâtiments sont soit démolis, soit améliorés, transformés, rhabillés et de nouvelles constructions apparaissent. La forme, le volume et l'esthétisme de l'emblématique local de sciage sont volontairement préservés. Pour compléter le tableau, un traitement

paysager qualitatif des abords est réalisé. Les aires de stationnement sont recouvertes de pavés drainants, évitant ainsi l'imperméabilisation des sols. Plusieurs bâtiments reçoivent du photovoltaïque offrant l'autonomie énergétique de la zone !

Alors qu'elle avait mis plus de 100 ans à évoluer lentement, cette zone se voit profondément transformée en seulement 10 ans, depuis l'arrivée de l'entrepreneur qu'est Jean-Luc BACLET.

Merci à lui d'avoir choisi Champvans pour s'installer et pour y implanter d'autres entreprises qui participent grandement au dynamisme et à l'attractivité de notre Commune, de notre territoire. Chapeau bas !

Dominique MICHAUD

Maire & Vice-président du Grand Dole



Fonds vert, signature des conventions des premiers lauréats dans le Jura



Serge CASTEL, Préfet du Jura a reçu en Préfecture, ce 14 avril, les 22 premiers lauréats jurassiens du Fonds Vert afin de procéder à la signature solennelle.

Depuis l'ouverture du guichet Fonds vert dans le Jura en janvier, 91 dossiers ont été déposés auprès des services de l'Etat. Un montant de 1 625 750 € a été réparti.

Notre Commune avait déposé, via le SIDEDEC, un dossier qui portait sur notre programme d'amélioration de l'éclairage public avec luminaires à LED. Le montant total de l'opération est de 30 852 €, nous avons pu obtenir une subvention fonds vert de 9220 € !

Les échos du conseil

Retrouvez dans chaque numéro la synthèse des délibérations votées lors des derniers conseils municipaux. Le détail et l'ensemble des délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune : champvans.fr (rubrique votre commune / délibérations)

Conseil du 15 mars 2023

- ➔ Le Conseil Municipal a retenu l'atelier de restauration Marie LARRÈRE à Dole pour la restauration du tableau «La Nativité» de Claude VIGNON avec l'option de dorure du cadre à la feuille d'or et le constat d'état du triptyque pour un montant de **20 840 € H.T.**
- ➔ Adhésion au service CEP (*Conseils en énergie partagés*) au prix de **1.442 € par an / durant 3 ans** et désignation de Thierry MADER comme «Réfèrent Energie».
- ➔ Le Conseil a émis un avis favorable de principe sur les projets de développement, de construction et d'exploitation photovoltaïques sur la commune et plus précisément sur la parcelle ZC13 ainsi que d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes.
- ➔ Concernant l'aménagement du quartier des Jardins Fontaine, le conseil a retenu le scénario prévoyant l'implantation de 31 maisons individuelles et la réserve de deux emplacements pour la construction de logements seniors, une desserte pour les véhicules par la rue du Saule Blanc (*accès rue de Dole et rue Saint-Vernier*) et une place de retournement au nord du lotissement.
- ➔ Acquisitions foncières :
Jardins Fontaine : acquisition de la parcelle ZD 137 d'une surface de **7.610 m²** pour un montant de **133.175,00 euros** et de la parcelle ZD 132 d'une surface de **840 m²** pour un montant de **14.700 euros**.
Desserte pôle médical/Route de Dole (RD6) : acquisition de la parcelle ZD 529 appartenant au Département pour l'euro symbolique.
- ➔ Acquisition d'arbres et plantes pour les espaces communaux pour un montant de **4.737,90 €**.

Conseil du 29 mars 2023

- ➔ Vote du budget (*voir page 5*).
- ➔ Fixation de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux téléphoniques d'Orange due pour l'année 2022 sur la base de l'état du patrimoine total au 31/12/2022 à la somme de **1.107 €**
- ➔ Désignation comme déléguées titulaires au Syndicat Mixte Ouvert de la crèche de Saint-Yllie de Aurore CHARPIOT et Josiane GOYET (*suppléant D. MICHAUD*).

Conseil du 26 avril 2023

- ➔ Le Conseil a décidé de confier à Grand Dole Habitat, mandat de gestion et d'administration au 1^{er} mai 2023 pour les 9 logements, 7 garages couverts, 5 places de parking et les parties communes communaux de l'immeuble sis 5, impasse de la Cure.
- ➔ Déclassement de la voirie communale du «Chemin Jardins de la Fontaine» (*enquête publique du 13 au 27 mars 2023*). le chemin ainsi déclassé et divisé sera, soit vendu aux particuliers, soit intégré dans les futures voies communales desservant le lotissement.

Conseil du 24 mai 2023

- ➔ Désignation de M. Christian DEGRANGE comme réfèrent déontologue pour les élus de la Commune de CHAMPVANS, pour la durée du mandat 2020-2026. Ce dernier percevra une indemnité fixée à 80 € par dossier.
- ➔ Révision des montants prévisionnels des dépenses d'investissement et le montant révisé du contrat de mandat de la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 selon les modalités suivantes :
Montant initial : **1.193.000 €** (*dont 80.747 € honoraires SPL*)
Montant révisé : **1.415.332 €** (*dont 89.709 € honoraires SPL*)
- ➔ Acquisitions aux Jardins Fontaine :
Parcelle ZD 135 d'une surface de **590 m²** pour un montant de **10.325 euros** / Parcelle ZD 136 d'une surface de **2.240 m²** pour un montant de **39.200 euros** / Parcelle ZD 138 d'une surface de **2.270 m²** pour un montant de **39.725 euros** / Parcelle ZD 98 d'une surface de **1.700 m²** pour un montant de **700 euros**.
- ➔ Recrutement d'un contrat P.E.C. (*parcours emploi compétences*) pour les fonctions d'agent technique polyvalent, à raison de 30 heures hebdomadaires, pour une durée de 12 mois, à compter du 9 mai 2023.
- ➔ Validation du projet de convention entre RTE et la Commune, visant à optimiser la gestion intégrée des ouvrages électriques du Mont Coq.
- ➔ Forêt : Renouvellement de l'adhésion à PEFC Bourgogne/Franche-Comté pour un coût pour la Commune pour 5 ans de : **480,12 €** (*738 ha 65a X 0.65 €*).

Conseil du 09 juin 2023

- ➔ Election des 3 délégués (et 3 suppléants) de la commune en vue de l'élection au Sénat fixé le 24 septembre 2023.
Titulaires : **Dominique MICHAUD / Sylvie DUCUGNON / Thierry MADER**
Suppléants : **Josiane GOYET / Eric MUGNIER / Alexandra TERRIER**

Budget prévisionnel 2023

BUDGET

Budget de fonctionnement 2023

Dépenses de fonctionnement

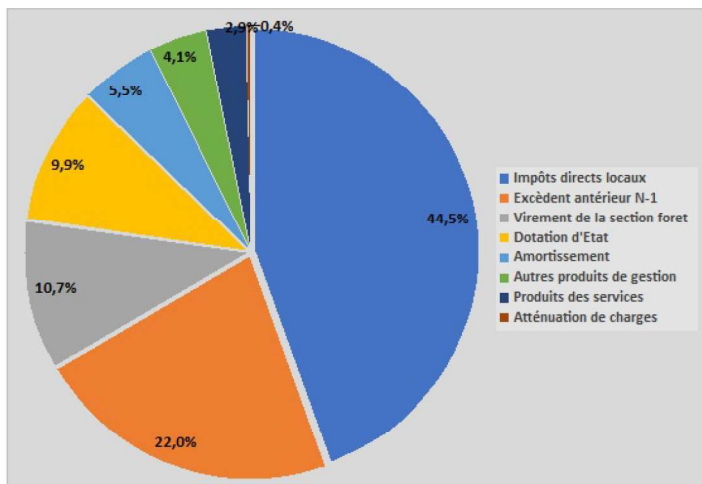
Virement à la section investissement	545 790,19 €
Charges de personnel et élus	353 800,00 €
Charges à caractère général	294 050,00 €
Autres charges de gestion courantes	103 135,00 €
Opération d'ordre	77 489,58 €
Charges financières	20 400,00 €
Dotation aux provisions	3 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 1 398 664,77 €

Recettes de fonctionnement

Impôts directs locaux	622 678,00 €
Excédent antérieur N-1	308 352,36 €
Virement de la section forêt	150 000,00 €
Dotation d'Etat	138 006,83 €
Amortissement	77 427,58 €
Autres produits de gestion	57 200,00 €
Produits des services	40 000,00 €
Atténuation de charges	5 000,00 €

Total des recettes de fonctionnement 1 398 664,77 €



Budget forêt

Dépenses Forêt

Virement à la section communale	150 000,00 €
Travaux	46 425,42 €
Dépenses à caractères générale	33 060,00 €
Acquisition foncière (bois du Pommier)	7 500,00 €
Intérêt et prêt	1 216,96 €

238 202,38 €

Recettes Forêt

Excédent de n- 1	129 494,38 €
Ventes grumes	100 000,00 €
Ventes affouage	8 200,00 €
Autres de recettes	508,00 €

238 202,38 €

Budget investissement 2023

Dépenses d'investissement

Opération d'ordre TVA maison médicale	1 375 077,18 €
Maison médicale	775 952,00 €
Carrefour Maison médicale	410 486,02 €
Acquisitions foncières Jardins fontaine	295 230,00 €
Aménagements	123 400,00 €
Remboursement du capital des emprunts	51 010,96 €
Eglise pose et restauration des tableaux	46 700,00 €
Nouvel éclairage public	33 700,00 €
Lavoir et atelier	32 000,00 €
Voirie	30 000,00 €
Eglise aménagement sacristie	28 200,00 €
Pont SNCF de Monnières	25 000,00 €
Equipement sportif et aire de jeux	23 680,00 €
Microtracteur et accessoires	20 500,00 €
Renforcement électrique Rue de dole	18 842,00 €
Eglise divers	18 500,00 €
Salle de fêtes	12 800,00 €
Espaces verts	10 000,00 €
Matériel Informatique	9 900,00 €
Environnement	7 000,00 €
Ecole	5 600,00 €
Cimetière	4 050,00 €

Total dépenses d'investissement 2023 3 357 628,16 €

Recettes d'investissement

Opération d'ordre TVA maison médicale	1 601 101,58 €
Virement de section fonctionnement 2023	545 790,19 €
Excédent reporté budget N-1	331 202,50 €
Subventions Etat - Département et Grand Dole	284 550,30 €
Nouvel emprunt	250 000,00 €
Subventions Etat voirie maison médicale	73 388,70 €
Vente terrain pharmacie	67 500,00 €
Vente terrains	59 992,00 €
Récupération TVA	46 437,89 €
Participation DRAC tableau église	36 697,00 €
Subventions éclairage stade	30 463,00 €
Taxe d'Aménagement	20 000,00 €
Subventions Etat éclairage public	10 505,00 €

Total recettes investissement 3 357 628,16 €

Subventions aux associations

US Trois Monts	2 012,00 €
Banda Jazz	750,00 €
Clé des chants	750,00 €
Anciens combattants	650,00 €
Foyer collège Jean Jaurès Damparis	587,00 €
Les copains de la traversée	550,00 €
Cac 39 amical des coureurs	500,00 €
Foyer Rural	500,00 €
Croqueurs de pommes	250,00 €
APECM parents d'élèves	150,00 €
Association Valentin Haüy	100,00 €
Médaillés Sportifs	50,00 €
Souvenir Français	50,00 €

Total associations 6 899,00 €

Budget CCAS

Dépenses CCAS	
Dépenses à caractères générale	13 760,00 €
Frais de fonctionnement	3 875,76 €
Charges de personnel	750,00 €

18 385,76 €

Recettes CCAS	
Subventions commune	13 000,00 €
Excédent de n- 1	5 335,76 €
Produits exceptionnels	50,00 €

18 385,76 €

Ecole maternelle : Rénovation des toilettes et pose d'un lave-vaisselle



La Commune a réalisé la rénovation des robinets de la maternelle, des cuvettes anciennes et mis en place des séparations entre chaque cuvette, pour préserver l'intimité des élèves. Ces travaux ont été réalisés par les artisans de la commune Ets PAGE et Menuiserie MERMET-AU LOUIS.

La Commune a acheté un lave-vaisselle pour aider au nettoyage par les assistantes maternelles des jeux et matériels qu'utilisent les élèves.



Visite avec les médecins et les infirmières

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur les travaux se déroulent correctement avec comme objectif une ouverture début octobre. Une visite bien appréciée avec les professionnels de santé a été organisée afin de mieux appréhender les surfaces qui seront mises à disposition. L'isolation extérieure a pu être réalisée dans de bonnes conditions. Vu les matériaux mis en œuvre et les épaisseurs d'isolant les déperditions thermiques de ce bâtiment seront faibles.

Travaux maison médicale



Isolation par l'extérieur



La chape coulée

Pour lutter contre les plantes indésirables sans utiliser de produits phytosanitaires

Nous avons choisi de nous doter d'un désherbeur thermique REPAGREEN pour lutter contre les mauvaises herbes sur les trottoirs et dans le cimetière.

Il allie la combustion de 4% de gaz à 96% d'air chaud qui génère un stress sur les végétaux entraînant ainsi leur dessèchement en quelques heures.



Création d'une aire de retournement chemin de la Suchelle et végétalisation de l'aire de jeux du stade : recyclage des matériaux et économie !



Nous avons profité de cette double opération pour prendre les matériaux d'un côté pour les utiliser de l'autre.

Pour permettre aux camions du SICTOM d'effectuer le ramassage des bacs des habitants de cette impasse qui étaient obligés jusqu'à présent de faire plus de 300 mètres avec leur container, une aire de retournement a été créée par l'équipe technique. Les travaux comprenaient le terrassement (*terre remise en place à l'aire de jeux*), la mise en place d'un feutre géotechnique et l'apport de tout-venant recyclé provenant de la récupération du rabotage à l'automne dernier de la rue André Gleitz.

L'aire de jeux du stade qui était beaucoup trop minérale a reçu de la terre végétale et des plantations pour la rendre plus attractive et conviviale. Ces travaux ont été

réalisés par l'équipe technique, minimisant ainsi le coût de cette prestation.

Aire de jeux : mise en place terre végétale du décapage impasse de la Suchelle .



Aménagements paysagers au cimetière

Après la mise en place d'arbustes dans l'espace cinéraire, il nous semblait important que l'ensemble du cimetière puisse bénéficier d'aménagements paysagers. Des nouveaux massifs et arbres ont été plantés dans l'allée centrale. Cet embellissement se poursuivra dans les années qui viennent.

Les services techniques dotés de nouveaux équipements

Voici le tracteur KIOTI 26 cv diesel hydrostatique 4 roues motrices avec plusieurs équipements dont un gyrobroyeur à fléaux 1.60 ml, un rotavator de 1.25 ml et une benne agricole. Ce nouveau matériel permettra d'entretenir plus facilement les endroits inaccessibles avec le gros tracteur facilitant ainsi le travail de l'équipe technique.



Notre Commune ayant un potentiel de développement du photovoltaïque sur le site dégradé de l'ancienne carrière / décharge, nous sommes depuis quelques temps contactés par des opérateurs qui souhaiteraient y installer une centrale solaire au sol. Transformer un site dégradé en une source de production électrique et de revenu est très tentant. Mais avant de nous lancer nous avons souhaité avoir des réponses aux multiples questions que nous nous posons et étudier ce que notre collectivité peut faire.

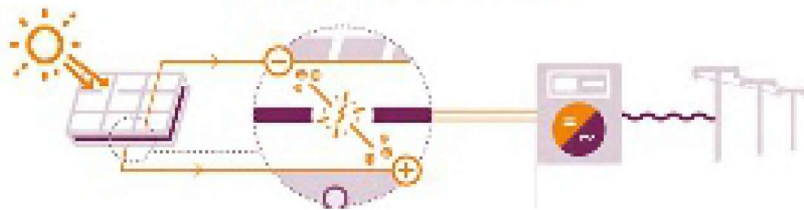
Aussi, nous avons organisé une réunion, très passionnante, en présence des membres du conseil municipal et des commissions environnement et énergie. L'animation était réalisée avec grand professionnalisme et en toute neutralité, par M. Jean-Pierre VALLAR, chargé de mission éolien et photovoltaïque SIDEC et de M. Bertrand AUCORDONNIER de l'ADEME.

Nous avons voulu partager avec vous les échanges en résumant les points abordés.

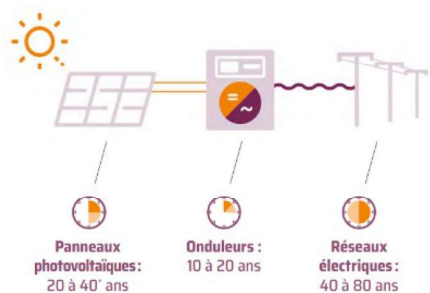


L'ÉNERGIE SOLAIRE, UNE ÉNERGIE ABONDANTE ET RENOUVELABLE

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AUX RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



L'énergie solaire est inépuisable dans la mesure où la durée de vie moyenne des panneaux solaires est de **5,5 MILLIARDS D'ANNÉES.**



La durée de vie d'un panneau photovoltaïque correspond à la **durée pendant laquelle il va remplir sa fonction : produire de l'énergie électrique à un niveau satisfaisant.**

Le vieillissement d'un module est **lent et progressif** : la puissance baisse en moyenne de 0,5%/an ; elle est en général garantie à 90 % au bout de 10 ans et 80 % au bout de 25 ans.

Il est communément admis que **les modules photovoltaïques sont performants pendant 20 à 30 ans.** Le remplacement de l'onduleur est à prévoir entre la 10^e et la 20^e année.

Le saviez-vous ?

L'effet photovoltaïque est un phénomène propre aux semi-conducteurs (tels que le silicium) qui produisent de l'électricité lorsqu'ils sont exposés à **la lumière**.

Les panneaux solaires transforment l'énergie en courant continu.

L'onduleur convertit le **courant continu en courant alternatif** pour que l'électricité soit compatible avec les réseaux.

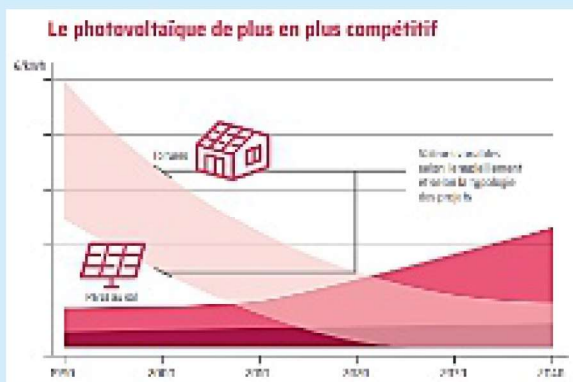
Quelle est la durée de vie d'une installation photovoltaïque ?

Le vieillissement d'un panneau est **lent et progressif** : la puissance baisse en moyenne de 0.5 % par an. Elle est garantie à 90 % au bout de 10 ans et 80 % après 25 ans.

Les modules sont performants pendant 20 à 30 ans.

Le remplacement de l'onduleur est à prévoir en **8** moyenne après 10 ans de fonctionnement.

Evolution du prix du photovoltaïque



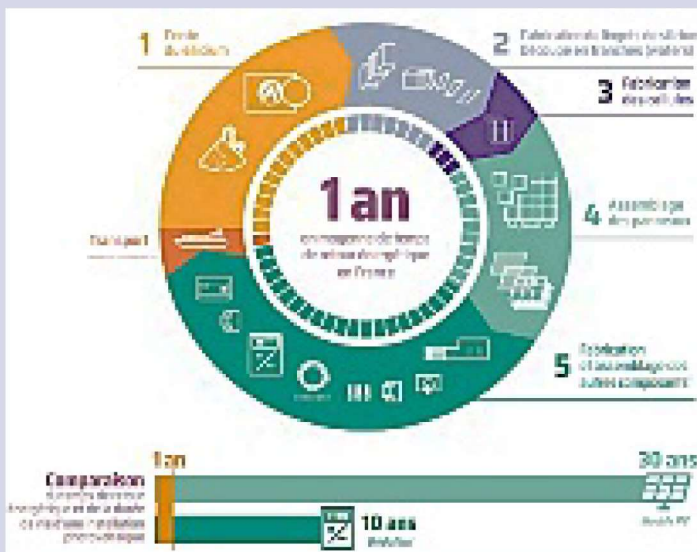
En 10 ans, le prix d'une installation photovoltaïque a été divisé par 10 !

Où sont fabriqués les panneaux solaires ?

La Chine contrôlera 95% de la production mondiale de poly silicium, de lingots et de plaquettes d'ici 2025. Elle bénéficie aujourd'hui de plus d'une décennie de retour d'expérience et de politiques volontaristes au service de la structuration d'une filière d'excellence. Ce qui a contribué à la réduction par 10 des coûts du photovoltaïque en 10 ans. Cette concentration des chaînes d'approvisionnement apparaît comme un risque majeur face à l'enjeu d'un développement pérenne de la filière PV sur notre continent. La France dispose de certains atouts, notamment avec l'Allemagne et la Norvège

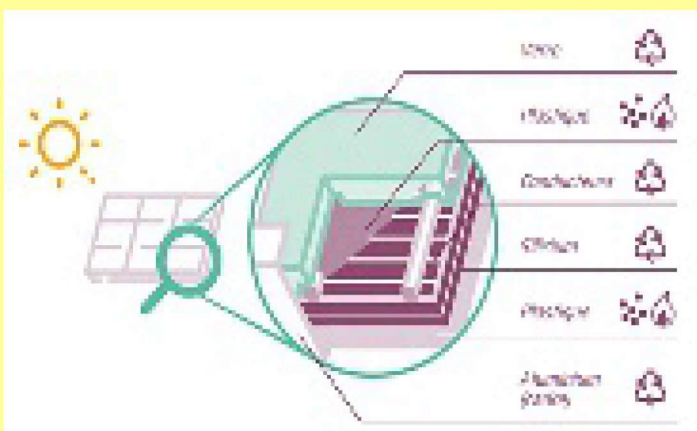


Combien de temps faut-il pour qu'un panneau photovoltaïque ait produit la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication ?



Le temps de retour énergétique correspond à la durée nécessaire pour que l'installation photovoltaïque ait produit plus d'énergie n'en a fallu pour sa fabrication. La fonte du silicium est la phase la plus énergivore. Le temps de retour énergétique des systèmes photovoltaïques est en moyenne de 1 an en France.

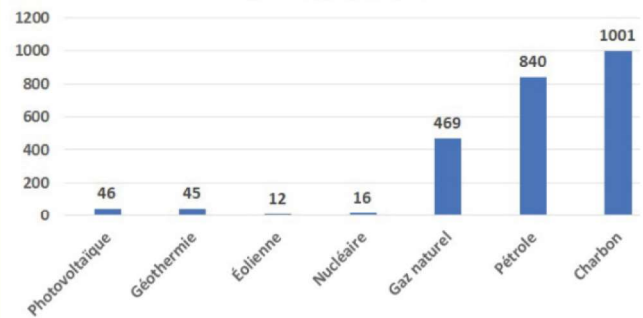
Les panneaux photovoltaïques sont-ils recyclables ?



Le taux de recyclage d'un panneau photovoltaïque est supérieur à 90 %.

Quelles sont les émissions de CO2 d'un système photovoltaïque ?

Emissions de gaz à effet de serre, estimées par analyse du cycle de vie, pour différentes sources d'électricité. Exprimées en grammes de CO2 équivalent par kWh généré.



Une installation PV sur toiture à base de panneaux en silicium monocristallin émet en moyenne 30 gCO2eq/kWh. Les émissions ont lieu essentiellement au moment de la fabrication des panneaux (71%).

Là-haut sur le Mont...

Voilà 5 ans déjà, le Mont Coq entamait une profonde transformation. Tout d'abord, de lourds travaux nécessaires à la réouverture des pelouses ont significativement modifié l'aspect qui était devenu le sien au cours des dernières décennies. Puis l'arrivée de clôtures a annoncé le retour d'un pâturage disparu plus de cinquante ans auparavant. Sont ensuite apparus des moutons, des chevaux et finalement des chèvres qui cohabitent encore aujourd'hui de mai à novembre, en rotation dans les différents parcs.



Depuis trois ans maintenant, grâce à ces tondeuses écologique, le Mont respire. Les buissons épineux qui poussaient densément ne l'étouffent plus, rognés chaque printemps par les langues gourmandes qui s'en régalent. Des plantes qui n'avaient pas montré le bout de leurs feuilles depuis des années s'épanouissent à nouveau au milieu des pelouses. Au printemps, avant l'arrivée des troupeaux, c'est un étalage de couleurs qui s'offre aux regards des promeneurs. Plus d'une quinzaine d'espèces d'orchidées sauvages, fleurs emblématiques des pelouses sèches y ont été vues récemment, chaque année dévoilant de nouvelles surprises.



La période estivale 2023 commence tout juste, mais elle promet déjà d'être très sèche. Alors, lorsque vous vous promenez sur le Mont, quelques évidences s'imposent : Respectez le troupeau : pas de grands cris ni de grands gestes, pas de nourriture.

Respectez les grandes herbes : elles abritent de nombreux insectes qui y trouvent fraîcheur et nourriture.

Soyez prudent : l'herbe sèche peut être glissante, les cailloux roulent sous les pieds dans la descente.

Soyez responsables : ne jetez pas de mégots, n'allumez pas de feu, évitez les engins à moteurs thermiques

Protégez-vous : pensez à mettre un chapeau, prenez une gourde, vérifiez que vous n'avez ramené aucune tique.

Petite anecdote : **saviez-vous qu'il y a des cigales à Champvans ?** Très discrètes et pourtant présentes tous les ans, celles que l'on trouve sur le Mont sont beaucoup plus petites et moins bruyantes que l'espèce bien connue qu'on rencontre dans le Sud. Il est très difficile d'en voir, mais si vous ouvrez l'œil, il est possible que vous trouviez une exuvie (*enveloppe vide des larves qui reste après la mue*) accrochée dans les herbes.

Rando Zéro déchet



Bonne participation malgré la menace de pluie. Nous avons testé 2 nouveaux circuits cette année.

Un volume relativement important de déchets a été trouvé. Mais pour la majorité d'entre eux, ils étaient anciens. Ce que nous pouvons interpréter comme un signe encourageant !

Restons néanmoins vigilants...

A Champvans j'économise l'énergie et j'agis pour le développement durable

Depuis le 15 avril 2016, le Conseil Municipal a décidé de couper l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin. Nous l'avons fait pour 6 raisons : réaliser des économies, limiter la consommation énergie, protéger la biodiversité (*l'obscurité est un besoin vital pour les espèces*), garantir une meilleure qualité de nuit pour protéger la santé humaine, préserver le ciel nocturne et respecter la loi. Ce choix, nous a permis de réduire de plus de 50 % le KWh consommés.

Vu la hausse du coût de l'électricité, le conseil municipal du 25 janvier a décidé d'aller encore plus loin en coupant **de 22h30 à 6h00**.



La mare de la Charme

À l'automne 2022, nous avons entrepris la restauration de la mare de la Charme, au nord de la Commune. Une belle équipe de bénévoles s'est mobilisée pour rouvrir ce milieu en train de disparaître.

Cette opération est un succès ! En effet, avec un impact minime sur le sol grâce au travail manuel, la mare a pu retrouver, sur environ la moitié de sa surface, une belle zone d'eau libre. Les berges en pentes douces, vierges de toute végétation après le chantier, ont rapidement été colonisées par des espèces végétales caractéristiques des zones humides.

La mare arbore désormais un aspect hétérogène, ponctuée de différentes zones prêtes à accueillir une belle biodiversité.

Mais ce processus de recolonisation pas les espèces attendues sur ce type de milieu peut être long !



Le suivi réalisé cet hiver et ce printemps révèle tout de même la présence de plusieurs espèces, comme le triton palmé, le crapaud commun et la grenouille verte du côté des amphibiens, ou encore le



renard roux, la martre des pins et le chevreuil du côté des mammifères.

Les invertébrés aquatiques sont également au rendez-vous (*dytique, notonecte, larve de libellules, etc.*), démontrant le bon fonctionnement écologique de la mare.

À nous de suivre l'évolution de ce milieu pour prévoir de futures interventions améliorant encore l'état de conservation de la mare de la Charme, et suivre le retour d'espèces très attendues, comme le "triton crêté" et la "grenouille agile" !

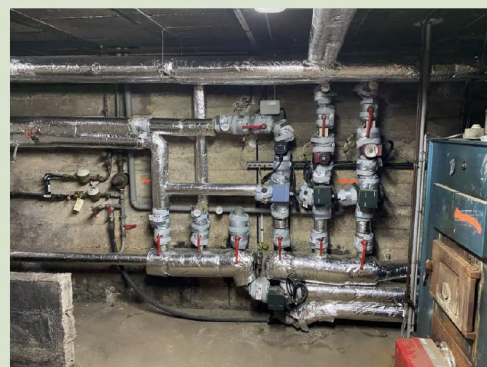


Economie d'énergie des bâtiments : Phase 2

Calorifugeage des canalisations dans les chaufferies

Le calorifugeage des tuyaux a été réalisé dans la chaufferie de la Mairie, la sous-station de l'école maternelle, la sous-station de la Cure et la chaufferie de la salle des fêtes.

355 mètres de canalisation ont été isolés par la société MA NOUVELLE ENERGIE pour un coût de 5 800 euros qui sont pris en charge par les Certificats d'Economie d'Energie et ne représente aucune charge pour la Commune.

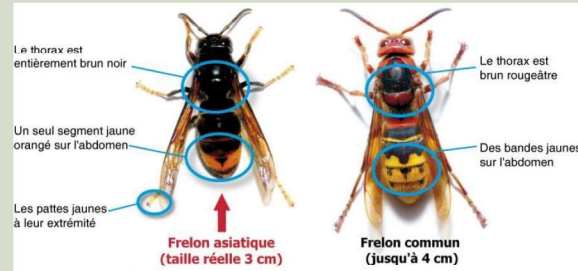


Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*)

Depuis 2021, l'apparition du Frelon asiatique (*Vespa velutina*) dans le Jura impose la nécessité d'agir de façon collective. Il appartient à la famille des hyménoptères, tout comme l'abeille, le bourdon, la guêpe et le frelon européen (*Vespa crabro*). Il a été aperçu pour la première en France en 2004, il s'est depuis acclimaté et a colonisé tout le territoire. Depuis 2016, il figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne au vu de son impact sur l'apiculture et la biodiversité. Ce redoutable chasseur se nourrit de fruits mûrs et de nectar, mais également d'autres insectes (*chenilles, papillons, mouches, libellules, mais aussi abeilles*) et n'a pas de prédateurs.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique se distingue facilement de son homologue, le frelon européen. Il est plus petit : sa taille est d'environ 3-4 cm de long. Son thorax est noir et son abdomen présente des segments abdominaux bordés d'une fine bande jaune. Les extrémités de ses pattes sont jaunes également. C'est pourquoi on l'appelle parfois "frelon à pattes jaunes". Il ne vole pas la nuit, et son bourdonnement est plus discret que celui du frelon d'Europe.



En quoi le frelon asiatique est-il nuisible ?

Les abeilles domestiques constituent un repas de choix pour les frelons asiatiques. Les insectes sauvages, comme les papillons, les abeilles sauvages, les diptères ou encore les guêpes sont aussi concernées. Ils représentent deux tiers des captures du frelon asiatique. Enfin, il peut aussi être dangereux pour l'Homme. Quelques piqûres suffisent à provoquer une hospitalisation voir parfois le décès.

En quoi le frelon asiatique est-il dangereux ?

Quand il recherche de la nourriture, le frelon ignore l'humain. Mais à proximité de son nid il peut être extrêmement agressif. Les risques d'attaques massives sont élevés si le nid se sent menacé. Avant de tailler ou de débroussailler, prenez l'habitude de vérifier s'il n'y a pas de mouvement d'insectes aux alentours.

Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques ?



Au sortir d'hivernation (*mi-mars*), les jeunes reines fécondées commencent à construire un "nid primaire" (*de la taille d'une orange*). Il se situe généralement à faible hauteur, dans des endroits protégés de la pluie. Il est constitué de fibre de cellulose et d'eau, de manière à former une véritable carapace contre les intempéries.

Au printemps, les larves éclosent. Si la localisation ne permet pas la croissance du nid, les ouvrières vont créer un "nid secondaire", plus imposant, pour permettre le déménagement de la colonie. Le nid s'agrandit progressivement par le bas et se ferme au cours de l'été, laissant une

sortie principale ainsi que quelques trous d'aération. Il se situe bien plus en hauteur, et peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre au cœur de l'été. Les nids peuvent être hauts dans les arbres, en lisère, proche de l'eau mais aussi dans les haies à hauteur d'homme, des combles, toit, tas de bois, ou sous un roncier au ras du sol.

Quels sont les risques en cas de piqûre ?

Le venin n'est pas plus toxique que celui d'une guêpe ou d'une abeille. Mais sa piqûre peut être plus douloureuse car la dose de venin injectée est plus importante. Les principaux risques sont les piqûres multiples, les piqûres des muqueuses ou une hypersensibilité aux piqûres des hyménoptères en général. Dans les cas les plus sévères, une piqûre peut également provoquer un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique, avec un risque de décès.

En cas de symptômes évoquant un choc allergique appelez immédiatement le
12 Samu (15) ou les pompiers (18).

Comment réagir face à l'un de ces frelons ou à un nid ?

En présence d'un ou deux frelons, la meilleure chose est de les ignorer. Si on les laisse tranquilles, ils ne sont pas agressifs spontanément. Mais si vous les dérangez, comme tous les insectes de ce type, ils peuvent attaquer en groupe de façon violente.

Surtout, ne tentez pas de vous débarrasser seul d'un nid. N'essayez jamais de les détruire vous même !

Son dard n'est pas plus long que celui de son cousin européen, mais peut traverser des tissus épais comme des bottes en caoutchouc. De plus, il est capable de pulvériser du venin à distance.

NB : les insecticides disponibles dans le commerce ne tueront pas les frelons, mais décupleront leur agressivité.

Si vous repérez un nid, adressez-vous à votre mairie.

La commune a acheté 5 pièges sélectifs qui seront prochainement installés sur notre territoire. Plus d'infos sur : www.gdsa39.fr

Associations & Culture



La clé des chants



Le concert donné le 13 mai par la chorale LA CLE DES CHANTS a obtenu un franc succès. Les spectateurs ont particulièrement apprécié le spectacle "Les choristes font leur cinéma" bâti sur le thème des musiques de films, sous la direction de leur cheffe Noémie SIRANDRÉ et l'accompagnement de 3 musiciens professionnels. Si vous

nous avez manqué le 13 mai ou si vous voulez nous revoir, le spectacle sera donné à Mont-sous-Vaudrey le dimanche 24 septembre.

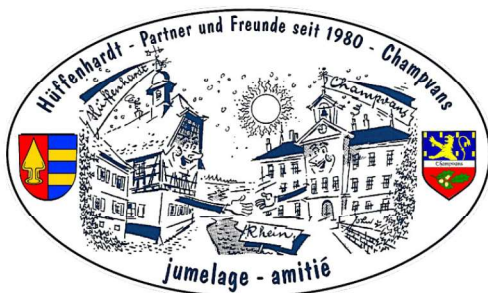
Un nouveau spectacle choral et musical est déjà en cours de préparation... La Chorale est toujours en quête de chanteurs (*femmes et hommes*) afin de maintenir son rythme de croisière. Les répétitions se déroulent tous les mardis de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes. Renseignements à la Mairie de Champvans ou sur la page Facebook : "[LacledeschantsChampvans](#)".

CAC 39

Le week-end du 7 mai le CAC39 a organisé son premier loto. Celui-ci fut une réussite, un grand merci aux bénévoles présents..

Le club continue de participer à des trails, courses sur routes, à divers endroits de la France, Ardèche, Loire, Savoie, en réalisant quelques podiums aux classements par catégories.

Plusieurs sorties trails sont organisées régulièrement dans la forêt de la Serre, Besançon, le Mont-Roland, aux Rousses où la bonne humeur et de rigueur. Vous pouvez nous retrouver **tous les mercredis à 18h** au stade de Champvans.



Dimanche 16 avril, le Comité de Jumelage organisait à la salle des fêtes sa traditionnelle manifestation de printemps.

Malgré un temps très maussade, les puciers et les artisans ont été enchantés de rencontrer tout au long de cette journée des personnes intéressées par leurs trésors et leurs savoir-faire.

Pour agrémenter cette journée, une restauration rapide et une buvette proposaient un petit moment de réconfort aux visiteurs.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous l'année prochaine à la salle des fêtes en espérant une météo plus clémente !

Si vous souhaitez devenir membre du Comité de Jumelage, n'hésitez pas à appeler ou écrire en Mairie qui fera suivre.



Associations & Culture

Profitez de l'été pour (re)venir à la lecture : **lire des livres délivre !**

A la médiathèque Raymond-Lefèvre, au rez-de-chaussée de la mairie, deux salles jeunesse/adultes, avec plus de 8000 documents (*livres, CD, DVD et magazines récents*), à emprunter pour 4 semaines, et jusqu'à 15 à la fois par abonné, **GRATUITEMENT**...

Qu'attendez-vous pour vous inscrire ? Sylvie vous délivrera la carte d'abonné(e) au réseau de Lecture publique du Grand-Dole, fera visiter les rayons et expliquera comment utiliser le portail : <https://mediatheques.grand-dole.fr> pour réservations et inscriptions aux animations du réseau : sur rendez-vous ou aux horaires d'ouverture, les lundis de 15h30 à 19h30, jeudis de 15h30 à 18h, et samedis de semaine paire (*celle où la poubelle jaune ne sort pas*) de 9h30 à 12h.

Fermeture du 6 au 15 juillet et du 11 au 26 août. Contact : 03.84.71.53.75 / sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr

Bienvenue
à la médiathèque
**Raymond
LEFÈVRE**

Réseau
des médiathèques
du Grand Dole



Sur place, Jean-Claude, Edith, Corinne ou Brigitte vous accueillent pour les prêts/retours. L'ordinateur est de retour pour les usagers ; la grainothèque est plus accessible à l'entrée... Et même en été, des animations mensuelles gratuites :

- **Apéro-Lectures**, lundis 3/07, 7/08, 4/09 et 2/10 à 18h, pour adultes et ados ;
- **Jeux timbrés**, lundis 24/07, 28/08 et 25/09 à 17h30, pour tous dès 8 ans ;
- **Écoutons : la Bib'lit haut...** Jeudis 20/07, 27/07 et 31/08 à 17h30, pour 4 à 7 ans.

D'autres animations ont lieu parfois hors les murs : sieste-lectures en transats près de la salle des fêtes vendredi 30 juin, nouvelle cueillette de plantes sauvages comestibles avec Anaïs du CPIE, suivie d'un atelier-cuisine samedi 17 juin, et un atelier créatif 3C du 1^{er} avril et un concours gratuit de poésie et/ou dessin...

Haïku & Haïga d'Hiver : lundi 27 mars (*jour de clôture du 25^e Printemps des Poètes sur le thème Frontières*) 11 lauréats du concours ont été récompensés par le jury, Pascale Senk, Daniel Hunzinger, Damien Roussel et Sylvie Benoit-Chieux, en présence de Jean-Philippe Lefèvre, Vice Président du Grand Dole chargé de la Culture et de l'événementiel, de Dominique Michaud, Maire, de Sandrine Delplanque, Directrice du réseau de LP, et de Martine Mignot, Présidente du Foyer rural de Champvans, partenaire

du concours : Bravo à tous ! Même à ceux qui ne figurent pas au palmarès ! 25 € en chèque-Culture pour les six premiers prix et des lots/livres offerts par Librairie Passerelle de Dole, par 3C et par la marraine Pascale Senk.

Catégorie Haïku Benjamins :

1^{er} prix : **Juliette Girardot**

*dans ce froid d'hiver
tapotant à la fenêtre
Le bruit d'un oiseau*

2^{èmes} ex-aequo : **Lucka Noblot-Pantovic et Alice Millet**

Prix d'Encouragement à cinq benjamins : Alyssa Bénestan, Léonie et Marcus Sart, Lily Girardot et Malone Noblot-Pantovic et à Ambre Olivier (*catégorie Haïku Junior*)

Catégorie Haïga Benjamins :

1^{ers} prix ex-aequo : **Margaux Recordon et Tiago Da Mota Lopes Vignon**

Catégorie Haïga Juniors :

1^{er} prix : **Delfim Da Mota Lopes Vignon**

Catégorie Haïku Adultes :

1^{er} prix : **Myriam Michaud**

2^{ème} prix : **Catherine Gautier**

3^{èmes} prix ex-aequo : **Jean-Claude Davoust et Claudine Valtat**

Catégorie Haïga Adultes :

1^{er} prix : **Anne-Marie Lefèvre**



Les oeuvres primées sont exposées jusque fin août dans la médiathèque.

Fever* : le B. Jazz big band a fait le show...

Le morceau Fever popularisé par Peggy Lee en 1958 est un incontournable du répertoire du B. Jazz big band de Champvans. Dans la chanson, la fièvre qui atteint l'héroïne est simplement le symptôme d'une maladie d'amour.

Lors de ses deux concerts du mois de juin (le 2 à la Commanderie et le 17 à Pesmes pour la Fête de la musique), le groupe a interprété cette chanson torride et a fait monter la température chez les nombreux spectateurs.

À la rentrée, la fièvre de répéter nous reprendra et nous préparerons le concert des 20 ans du Big Band qui se déroulera le samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Champvans.

Contact : <https://www.facebook.com/bjazzbigband> - Vincent ROULLET : 06 27 27 11 98

Trompette, trombone, flûte..., le B. Jazz big band recrute.

Profitez de la nouvelle saison pour venir essayer sans engagement. Un concert ? Pensez à nous !

**fièvre en anglais*



Tennis de table adultes

Si vous aimez le tennis de table en loisir (pas de compétition), dans un esprit très convivial, l'AJC vous donne rendez-vous tous les mercredis soir de 20h30 à 22h à la salle des fêtes de Champvans (*hors vacances scolaires*).

L'association fournit les balles et les raquettes.

Pour tout renseignement, contacter :

T. DESTOMBES 06 73 91 75 57.



FOYER RURAL

Section 3C



La section Culture & Créations du Foyer rural (3C) a organisé en 2022-2023 une trentaine d'ateliers sur 3 thèmes : Crayons & Pinceaux autour d'Aline, Papier & Ciseaux et Pelotes & Crochets autour de Myriam, Lyliane, Laurence. 21 participants se sont initiés au dessin avec pastels secs, peinture

acrylique, aquarelles, à la sculpture de livre, au quilling, la création d'objets décoratifs en origami ou au crochet...

Pour financer l'achat de matériel, 3C organise la vente de livres du FRC salle André Seguin : mercredi 5 juillet 14h-16h, samedi 5 août 10h-16h et mardi 5 septembre 14h-16h.

RDV pour la reprise des ateliers 3C, vendredi 15 septembre à 14h, salle André Seguin. La 1^{ère} séance est offerte, le matériel fourni. Pré-inscription conseillée à 3c@frc.dujura.fr ou par SMS au 06 08 11 33 12.

Catherine et Sylvie ont repris au printemps, les rendez-vous philatéliques de 3C, sans Daniel Lambert décédé en 2021 : elles animent chaque mois à la médiathèque des Jeux timbrés gratuits, pour tous. Le 24 juillet, quiz et timbres de vélocipèdes et cyclistes ; le 28 août, on décolle avec montgolfières, avions, astronautes... À l'automne, place aux timbres-poste sur l'alimentation, les spécialités culinaires et l'art de la table pour jouer en famille et gagner des timbres, de quoi donner l'envie d'en (re)faire la collection ?!

Section PETANQUE Championnats 2023

De nombreux joueurs du Club ont participé aux différents championnats avec des beaux résultats.

Estelle et Dorian Bourgeon sont vice-champions du Jura doublettes mixtes et demi-finalistes du championnat régional. David Ramey, Adrien et Sylvain Poulot sont demi-finalistes du championnat du Jura triplettes promotion. Plusieurs places de 1/4 de finalistes avec Carole Durand en tête à tête féminin.

Chez nos minimes Ethan Daperon-Gauthiot, Noah Demontrond et Driss Renard sont vice-champions du Jura triplettes et décrochent l'une des 4 places qualificatives au championnat de France, les 18, 19 et 20 août prochain à Nevers.

Ils sont aussi champions du Jura des clubs en entente avec Mont-sous-Vaudrey. Ils tenteront une qualification au championnat de France des clubs le 24 septembre à Port sur Saône.





Jura
LE DÉPARTEMENT

Crédit Mutuel

CHAMPVANS

3^{ème}

BALADE

**ARTISANALE
ET
GOURMANDE**

Centre
du Village

10 **septembre**
De 9h à 18h

Repas sur place

Entrée Gratuite



Organisée par l'Union commerciale «Commerçons Champvannais»
ucccommerconschampvannais@gmail.com

3^{ème} "**Balade Artisanale et Gourmande**" - dimanche 10 septembre au centre du village.

Nombreux artisans locaux - Restauration sur place, pensez à réserver !

Nouveautés ; Barbe à papa et choux rose, structure gonflable pour les enfants.